

Non à la chaufferie dans le lycée Pergaud Compte-rendu d'audience mardi 19 septembre

Une délégation du collectif « Non à la chaufferie dans le lycée Pergaud » a été reçue en audience par Mme Anne Vignot, Présidente de Grand Besançon Métropole et Maire de Besançon mardi 19 septembre de 17h à 18h. Le projet consiste en l'implantation d'une chaufferie sur 8 à 10 000 m² au sein de l'enceinte du lycée pour alimenter un nouveau réseau de chaleur dans l'est bisontin. Ce réseau de chaleur desservirait le lycée, les établissements publics, les logements HLM et des logements privés du secteur. Il s'agit de développer une solution ressemblant à celle de chaufferie de Planoise qui dessert l'Ouest de la ville. Cette chaufferie utiliserait majoritairement le bois-biomasse comme combustible.

La FCPE y était représentée par 2 parents élus au CA. La délégation était composée d'enseignants, d'élèves et de personnels administratifs du lycée.

Après avoir rappelé les objectifs, les contraintes et les choix de la collectivité en matière de transition énergétique, Mme la Maire a donné la parole à tous les membres de la délégation.

- Le collectif a fait état de son inquiétude quant à l'impact du projet dans la vie quotidienne du lycée. Il a détaillé l'ampleur actuelle de l'utilisation de l'espace visé : EPS, UNSS, sciences, éducation à l'environnement, événements culturels et agrément au quotidien). Mme la Maire a remercié le collectif pour cette présentation et a indiqué qu'elle n'avait pas connaissance de l'ensemble des utilisations citées.
- Mme la Maire a indiqué que le projet d'implantation dans le lycée avait été accéléré par la demande urgente de la Région qui cherche une nouvelle solution de chauffage pour le lycée dans le contexte de la hausse des prix de l'énergie. Cette urgence semble moins prégnante aujourd'hui et Mme le Maire a indiqué que le projet allait être réexaminé en étudiant d'autres emplacements que la parcelle dans l'enceinte du lycée Pergaud.
- Le temps étant contraint par le départ de Mme la Maire à 18h, il a été convenu qu'un nouveau temps de concertation serait pris pour que l'ensemble des arguments du collectif soit entendu.

La mobilisation du collectif (pétition, tractage, communiqué de presse, pique-nique sur le terrain visé, ...) a semble-t-il conduit Mme la Maire a prendre en compte l'impact qu'aurait ce projet sur les conditions de vie et d'apprentissage des lycéens à Pergaud.

La FCPE s'en félicite et poursuit son action au sein du collectif. Une demande d'audience auprès de la Région est maintenant envisagée.